

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 994

présenté par

M. Bazin

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 25, supprimer les mots :

« un ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en œuvre de l'assistance médicale à la procréation nécessite la participation de plusieurs médecins et non d'un seul. Il convient de favoriser la collégialité.